



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23121063***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

07 SEP. 2023Greffier
DU BRABANT WALLONN° d'entreprise : **458 277 884**

Nom

(en entier) : **Confrérie du Vignoble de l'Abbaye de Villers en Brabant**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**MONITEUR BELGE
DIRECTIONAdresse complète du siège : **Rue de l'Abbaye, 55 à 1495 Villers-la-Ville****13 SEP. 2023****Objet de l'acte : Nomination et démission d'administrateurs**BELGISCH STAATSBLAD
BESTUUR

En date du 21 avril 2023, l'Assemblée Générale de l'Association a procédé à l'élection de Damen Clotuche en tant qu'administrateur.

En date du 21 avril 2023, l'Assemblée Générale de l'Association a procédé à la réélection de Evelyne Luctkens.

En date du 21 avril 2023, l'Assemblée Générale de l'Association a procédé à la réélection de Christophe Waterkeyn.

En date du 21 avril 2023, l'Assemblée Générale de l'Association a entériné la démission de Monsieur Nicola Di Fabrizio de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).